



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Niger

Question au Gouvernement n° 2832

Texte de la question

OTAGES ASSASSINÉS AU NIGER

M. le président. La parole est à M. François Sauvadet, pour le groupe Nouveau Centre.

M. François Sauvadet. Comme vous l'avez rappelé, monsieur le Premier ministre, ce qui s'est passé au Niger est terrible. L'émotion ressentie est encore plus forte avec le retour des corps des deux otages qui vont être rapatriés sur le territoire national.

Monsieur le président, vos premiers mots ont été adressés aux familles qui ont vécu l'horreur ; nous devons d'abord penser à elles et au drame qu'elles vivent.

Monsieur le Premier ministre, tous les groupes vous ont assuré de leur soutien hier. Je voudrais vous redire que le Nouveau Centre soutient de façon pleine et entière la résolution du Gouvernement et du Président de la République de lutter contre le terrorisme.

C'est aussi l'occasion de rappeler le rôle et l'importance de la France et de nos armées. Par notre prise de parole, nous devons assurer nos soldats de notre soutien parce qu'ils combattent au nom de valeurs démocratiques que nous partageons.

Comme vous l'avez rappelé, monsieur le Premier ministre, nous devons d'abord garantir la sécurité de nos compatriotes, sachant que les voyageurs doivent faire preuve de responsabilité en ne se rendant dans cette région que s'ils y sont obligés.

Cela étant, la réponse au terrorisme ne peut être strictement française, elle doit aussi être européenne.

Monsieur le Premier ministre, vous avez d'ailleurs rappelé la mission confiée par l'ensemble des diplomaties européennes à Mme Ashton, lui demandant de définir une stratégie européenne destinée à garantir une sécurité, une stabilité, un développement et une bonne gouvernance dans la zone du Sahel.

Monsieur le Premier ministre, il est urgent que l'Europe se manifeste clairement. Pouvez-vous nous donner des précisions concrètes sur l'engagement européen aux côtés de la France ? Quelles initiatives comptez-vous prendre pour qu'il n'y ait plus seulement un face à face entre la France et les terroristes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. François Fillon, Premier ministre.

M. François Fillon, *Premier ministre*. Monsieur le président Sauvadet, il n'est pas facile de répondre trois fois sur le même sujet, mais j'ai tenu à le faire afin de manifester ma gratitude à votre groupe pour sa position.

Vous me permettrez d'abord de rendre hommage aux militaires français, à ceux qui ont été engagés dans cette opération comme à tous ceux qui assurent la sécurité de nos concitoyens partout à travers le monde.

Ce matin, j'ai rendu visite aux deux militaires français qui ont été blessés, relativement légèrement, lors de cet affrontement, et qui sont hospitalisés à Paris. Une nouvelle fois, j'ai pu constater la force de caractère et la qualité d'engagement de nos soldats.

Je voudrais aussi que nous ayons une pensée pour tous ceux qui, notamment dans cette région, nous permettent d'accéder aux renseignements, ce qui constitue la première réponse à la violence du terrorisme.

Ensuite, je voudrais dire que, sous l'autorité de Mme Alliot-Marie, nous avons donné des consignes extrêmement fermes à nos compatriotes, pour qu'ils réduisent au maximum leurs déplacements dans cette zone.

D'abord, nous avons étendu la zone orange, celle où les déplacements ne sont conseillés que pour des raisons

impératives, ce qui exclut le tourisme et les voyages évitables.

Les tours opérateurs seront réunis dans quelques jours. Devant vous, j'indique très solennellement que leur responsabilité personnelle est engagée. Depuis plusieurs mois, nous avons mis en garde les tours opérateurs contre les voyages dans cette région. Certains acceptent les conseils du Gouvernement ; d'autres considèrent qu'ils connaissent mieux la région que nos diplomates et nos experts. Je veux leur rappeler que leur responsabilité pénale sera engagée en cas d'accident.

Ensuite, nous avons demandé aux entreprises françaises qui emploient des personnels dans cette zone, de prendre toutes les mesures nécessaires à leur sécurité. Là aussi, les entreprises ont une responsabilité : elles ne peuvent pas envoyer des personnels dans n'importe quelles conditions.

Enfin, nous avons demandé aux gouvernements des pays concernés d'accroître la sécurité autour des zones fréquentées par des Français. C'est notamment ce que M. Juppé a fait hier au Niger.

Pour conclure, je rappelle qu'à l'initiative de la France, huit pays européens ont signé une lettre commune à Mme Ashton dans le courant de l'automne, lui demandant de présenter au Conseil européen un plan complet de soutien au développement et à la sécurité dans les pays du Sahel. Ce plan sera présenté en février. Je pense qu'il permettra de concrétiser un engagement beaucoup plus fort de l'Europe en faveur de cette région.

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)

M. Frédéric Cuvillier et M. Jack Lang. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2832

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 janvier 2011